



# ICP

ISP - FACULTÉ  
D'ÉDUCATION

## Avis de soutenance

**NOM** ..... DJALLY  
**PRENOM** ..... Yvette  
**STATUT DE L'ETUDIANT** ..... Laïque  
**TITRE DE LA THESE** ..... « Politique d'aide sociale aux étudiants en milieu universitaire au Gabon : comparaison avec le Bénin, le Burkina Faso et la France. »  
**DISCIPLINE DE LA THESE** ..... Sciences de l'Education  
**DATE, H., SALLE DE SOUTENANCE** ... Jeudi 9 Mars 2017 à 14 h 30, salle 604 à l'ISP - Faculté d'Education de l'Institut Catholique de Paris, 3 rue de l'Abbaye – 75006 Paris

### COMPOSITION DU JURY

Pr. Guy BERGER (Université de Paris VIII)	Président du jury
Pr. Augustin MUTUALE (Institut Catholique de Paris)	Directeur de thèse et rapporteur
Dr. HDR Bernard HUGONNIER (OCDE)	Rapporteur
Dr. François-Xavier HUBERT (Institut Catholique de Paris)	Lecteur

### RESUME DE LA THESE

« Après le pain l'éducation est le premier besoin d'un peuple » (DANTON, historien et révolutionnaire français du 18ème siècle). C'est ce besoin sans doute d'éducation qui a fait qu'on crée au Gabon des universités qui devaient ensuite recevoir des étudiants dans un cadre de vie et d'étude approprié. C'est dans ce contexte que l'Etat a mis en place une prise en charge sociale pour accompagner les étudiants dans la limite de ses possibilités. Ainsi, les œuvres universitaires par ses différentes structures ont pour mission d'en assurer la gestion. Cette prise en charge concerne les paramètres suivants : le logement, la restauration, le transport, la santé, le sport et la culture... et une allocation d'étude au mérite. Tous ces paramètres renvoient indubitablement à l'accompagnement social en milieu universitaire. Le social, un pilier très important dans le milieu étudiant qui, aujourd'hui rencontre d'énormes difficultés à répondre à une demande croissante des besoins sociaux des étudiants. Et cela se voit par les revendications estudiantines de plus en plus fréquentes face à un Etat contraint et limité financièrement.

Si l'indispensabilité de l'accompagnement social en milieu universitaire ne souffre d'aucun doute car n'étant pas propre qu'au contexte gabonais ; garantir de meilleurs conditions de vie et de travail des étudiants ne peut qu'être que propice à leur épanouissement et rendement.

Dans cette perspective, une politique publique d'accompagnement social en milieu étudiant devient nécessaire pour améliorer, renforcer et pérenniser le dispositif existant. En termes d'interrogations et d'ouvertures, l'Etat qui ne « peut pas tout faire » doit trouver d'autres pistes, en se tournant vers le partenariat.

icp.fr

Institut Catholique de Paris

ISP - Faculté d'Éducation

3, rue de l'Abbaye – 75006 Paris

Tél. 01 44 39 60 28 - Mail : doctoratisp.fe@icp.fr

Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (EESPIG) – Association loi 1901 reconnue d'utilité publique

CODE NAF : 804D - N° SIRET 784 280 737 000 15 - N° d'AGRÈMENT FORMATION : 11 75 26 288 75